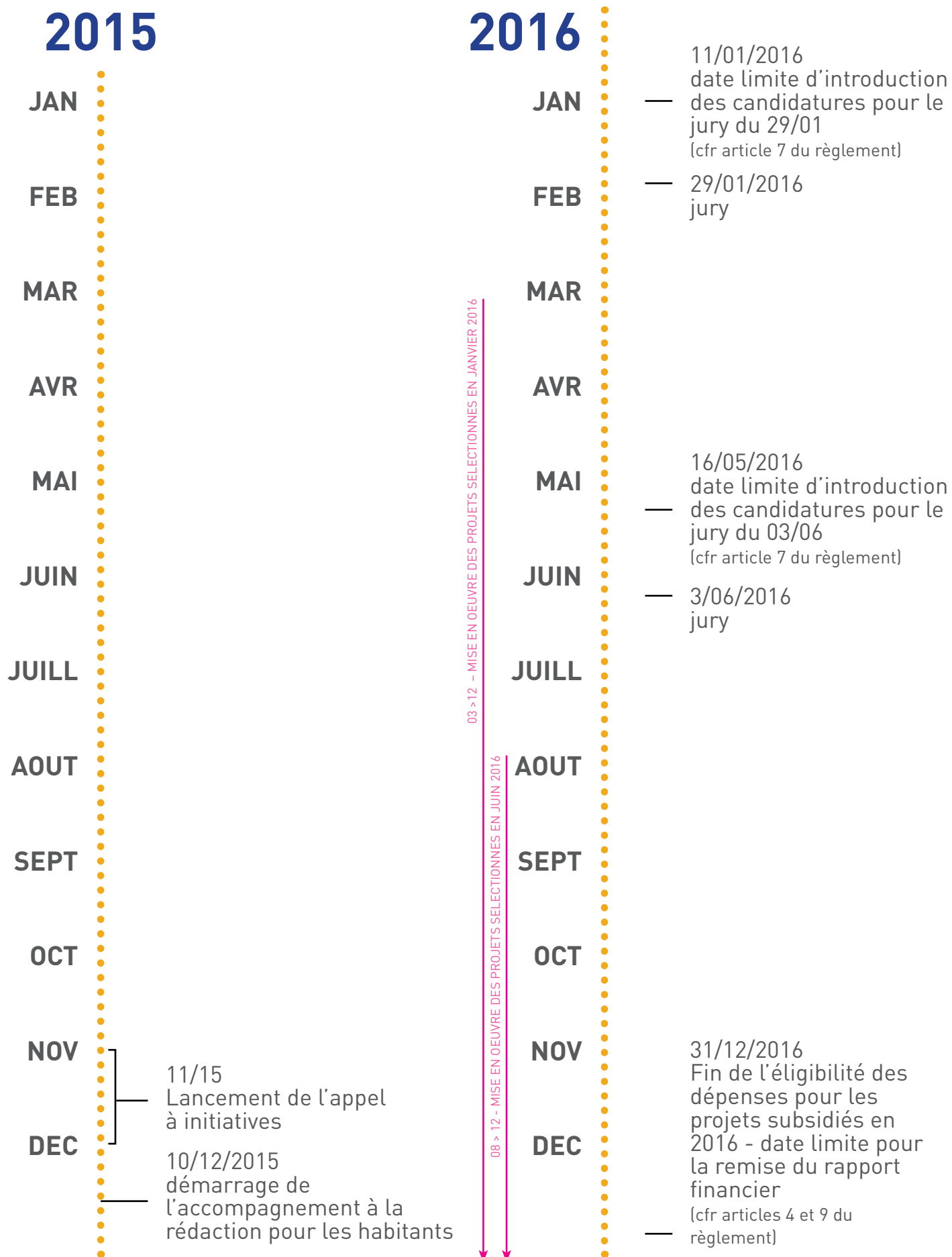


ANNEXE 1 : AGENDA DE L'APPEL A INITIATIVES



2017

JAN — 09/01/2017
date limite d'introduction
des candidatures pour le
jury du 27/01
(cfr article 7 du règlement)

FEB — 27/01/2017
jury

MAR

AVR

MAI — 15/05/2017
date limite d'introduction
des candidatures pour le
jury du 02/06
(cfr article 7 du règlement)

JUIN — 2/06/2017
jury

JUILL

AOUT

SEPT

OCT

NOV — 31/12/2017
Fin de l'éligibilité des
dépenses pour les
projets subsidiés en
2017 - date limite pour
la remise du rapport
financier
(cfr articles 4 et 9 du
règlement)

DEC

2018

JAN — 08/01/2018
date limite d'introduction
des candidatures pour le
jury du 26/01
(cfr article 7 du règlement)

FEB — 26/01/2018
jury

MAR

AVR

MAI — 14/05/2018
date limite d'introduction
des candidatures pour le
jury du 01/06
(cfr article 7 du règlement)

JUIN — 1/06/2018
jury

JUILL

AOUT

SEPT

OCT

NOV — 21/12/2018
Fin de l'éligibilité des
dépenses pour les
projets subsidiés en
2018 - date limite pour
la remise du rapport
financier
(cfr articles 4 et 9 du
règlement)

DEC

03 > 12 - MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SÉLECTIONNÉS EN JANVIER 2017

08 > 12 - MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SÉLECTIONNÉS EN JUIN 2017

03 > 12 - MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SÉLECTIONNÉS EN JANVIER 2018

08 > 12 - MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SÉLECTIONNÉS EN JUIN 2018

Point d'attention : Les initiatives sélectionnées durant le jury de juin bénéficient d'un délai de mise en œuvre plus court (fin de l'éligibilité des dépenses : 31/12 de l'année de sélection). Pour les initiatives qui demandent une durée de mise en œuvre plus longue, privilégier de les faire passer lors d'un jury de janvier.